



La
RAGE,
c'est
MORTEL!



AVIS IMPORTANT **7 ET 8 AOÛT 2020**

Opérations de vaccination des animaux sauvages contre la rage du raton laveur sur votre territoire

Les opérations de vaccination sont mises en place dans le but de maintenir l'immunisation des ratons laveurs, des mouffettes et des renards contre la rage du raton laveur.

Le gouvernement du Québec procèdera à de l'épandage d'appâts vaccinaux en **Montérégie**.

ÉPANDAGE AÉRIEN

Les **7 et 8 août 2020**, des avions voleront à basse altitude au-dessus d'un territoire d'environ 1 400 km² touchant 32 municipalités de la Montérégie, pour larguer quelque 175 000 appâts vaccinaux. Ce sont principalement les habitats forestiers qui sont visés par cette opération.

[Liste détaillée des municipalités visées par les opérations.](#)

APPÂT VACCINAL

L'appât vaccinal ressemble à un sachet de ketchup verdâtre ou à un ravioli vert kaki et dégage une odeur sucrée qui attire les espèces visées. Son enveloppe est conçue pour résister à l'impact d'un largage aérien et aux caprices de dame Nature. En raison de sa couleur « camoufflage », une fois épandu, l'appât se confond avec l'environnement et est très difficile à repérer par les humains.





La rage est une maladie mortelle, tant pour l'humain que pour l'animal.



Conseils aux citoyens lors des opérations de vaccination

- Les appâts vaccinaux étant destinés aux animaux sauvages, évitez de les manipuler.
- Le vaccin contenu dans l'appât est sécuritaire, tant pour les humains que pour les animaux domestiques et l'environnement, et il ne peut en aucun cas transmettre la rage.
- Bien que les appâts vaccinaux soient très sécuritaires, si vous entrez en contact avec un appât vaccinal brisé :
 - lavez-vous les mains et la partie du corps qui est entrée en contact avec l'appât avec de l'eau et du savon;
 - composez le numéro qui apparaît au dos de l'appât ou appelez Info-Santé 811.

LA RAGE PEUT ÊTRE ÉVITÉE EN ADOPTANT DES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES

- En tout temps, en cas de morsure, de griffure ou de contact avec la salive d'un animal, nettoyez la plaie, même si elle est en apparence mineure, avec de l'eau et du savon pendant 10 minutes. Communiquez rapidement avec Info-Santé 811 afin d'obtenir un suivi médical adéquat.
- Les citoyens qui habitent l'Estrie et la Montérégie peuvent contribuer de manière importante à la lutte contre la rage du raton laveur. Ils sont invités à signaler les ratons laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés en communiquant au **1 877 346-6763** ou sur [Québec.ca/rageduratonlaveur](http://Quebec.ca/rageduratonlaveur).
- N'approchez jamais d'un animal inconnu, sauvage ou domestique, même s'il a l'air inoffensif.
- Faites vacciner votre animal de compagnie contre la rage en consultant votre médecin vétérinaire.
- Prenez des mesures pour ne pas attirer des animaux importuns sur votre propriété (p. ex. : ranger ses poubelles extérieures hors de la portée des animaux).
- Évitez de déplacer des animaux importuns, car vous pourriez propager des maladies dans d'autres territoires.
- Consultez un médecin vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre votre animal domestique et un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA RAGE DU RATON LAVEUR :

Composez le **1 877 346-6763**

ou visitez le [Québec.ca/rageduratonlaveur](http://Quebec.ca/rageduratonlaveur)